

Une commission d'enquête à propos des ressources humaines

Raoul Jaeggi (PVL)

L'heure est grave. Le canton du Jura est confronté à des vagues de départs au sein de l'administration cantonale et des établissements autonomes. Des départs qui, loin d'être anodins, soulèvent des questions fondamentales sur la gestion des ressources humaines par notre Gouvernement et sur l'attractivité de l'État en tant qu'employeur.

Le sujet a été médiatisé récemment par la RTS et on parle dans toute la Suisse romande des problèmes de l'État jurassien employeur.

La situation est alarmante. Des postes clés se sont retrouvés vacants, souvent de manière abrupte et inattendue. Cette instabilité, loin d'être un simple fait divers administratif, traduit une crise profonde au sein de notre canton. Elle témoigne d'un malaise qui, au-delà des individus, interroge sur la capacité du Gouvernement à retenir et motiver ses cadres et spécialistes. Cette crise de confiance, si elle perdure, risque de compromettre l'efficacité et la stabilité de l'action de l'État.

Rien de nouveau, ces problématiques ont été soulevées à travers plusieurs interventions parlementaires marquantes :

- Ma question écrite no 3029 de 2018 qui met en évidence un nombre alarmant de départs de cadres supérieurs et spécialistes, soulevant des questions sur la gestion des ressources humaines et l'impact sur l'efficacité de l'administration cantonale.
- La motion no 1384 de 2021 déposée par notre collègue Alain Beuret, intitulée "L'État jurassien : un employeur attractif et innovant". Cette motion, adoptée par le Parlement, appelle à une réforme profonde des ressources humaines pour rendre l'administration cantonale plus attrayante et innovante, en soulignant notamment l'importance d'un environnement de travail stimulant et d'une gestion basée sur la confiance.
- La question écrite no 3595 de Rémy Meury de 2021, demande également des explications et précise que ce n'est pas la première fois que son groupe intervient au sujet de départs de cadres dans l'administration l'ayant déjà fait officiellement par une demande à la CGF en 2021 suite aux départs simultanés de quatre collaborateurs dans un service.
- Enfin, aujourd'hui même, l'intervention de notre collègue Quentin Haas, qui demande au Gouvernement de produire une étude comparative des avantages et inconvénients des postes de cadre au sein de l'administration cantonale, par rapport aux offres hors canton et dans le secteur privé, pour mieux adapter l'attractivité des postes offerts.

Les interventions citées ont mis en lumière des problématiques récurrentes et des solutions potentielles. Pourtant, l'absence de mesures visant à améliorer la situation fait que le mal semble persister. Les causes profondes de cette hémorragie n'ont pas été suffisamment explorées, ni les responsabilités clairement établies.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'importance capitale de cette question pour le canton du Jura, je demande la création d'une commission d'enquête, sous la forme d'un audit externe, car il est crucial que les personnes puissent s'exprimer et agir librement, sans aucune pression.

Cet audit aura pour mission d'examiner en profondeur la gestion des ressources humaines de l'État jurassien et le rôle du Gouvernement dans cette gestion. Il s'agira de faire la lumière complète sur les raisons qui poussent de nombreux cadres et spécialistes à quitter leur poste, d'évaluer l'attractivité des conditions de travail au sein de l'administration cantonale et de proposer des mesures concrètes pour inverser cette tendance.

Il est impératif de libérer les personnes concernées du secret de fonction pour qu'elles puissent s'exprimer librement. Seule une démarche transparente et inclusive permettra d'identifier les failles dans notre système et de rétablir la confiance. Il est de notre responsabilité, en tant que législateur, de veiller à ce que notre canton demeure un employeur attractif, capable de s'adapter aux enjeux de notre temps et de fidéliser les talents dont il a besoin pour son développement.

La création de cette commission d'enquête n'est pas seulement nécessaire, elle est urgente. Il en va de la pérennité et de l'efficacité de notre administration, de la qualité des services publics offerts à nos citoyens, et, en définitive, de l'avenir de notre canton.

En conclusion je demande donc la création d'une commission d'enquête, sous la forme d'un audit externe, car il est crucial que les personnes puissent s'exprimer et agir librement, sans aucune pression et pour la même raison, que les personnes auditionnées soient libérées du secret de fonction. Cet audit aura pour mission d'examiner en profondeur la gestion des ressources humaines de l'État jurassien et le rôle du Gouvernement dans cette gestion.

Raoul Jaeggi (PVL)

Urgence demandée

Vu l'importance du sujet et l'annulation d'une séance du Parlement et des coûts induits par cette problématique, il semble que l'urgence est de mise.

Co-signataires

- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)

Intervention déposée officiellement le 27 mars 2024